

PROTOCOLE SANITAIRE Validé lors de la CHSCT du 11 mai 2021

L'établissement applique les recommandations des autorités sanitaires locales, en concertation avec le poste diplomatique, le ministère et l'AEFE.

A compter du 10 mai 2021, seules les classes à examen sont accueillies dans l'établissement.
Les règles de distanciation s'appliquent dans les salles de classe, dans les espaces communs et la restauration.

Mesures prises dans l'établissement :

- ✓ Nettoyage et désinfection de l'établissement ;
- ✓ Nettoyage des surfaces de contact, des sanitaires, régulièrement dans la journée ;
- ✓ Mise à disposition du matériel sanitaire : savon et essuie-mains jetables dans tous les points d'eau ;
- ✓ Mise à disposition de solutions hydro-alcooliques pour les mains, de produits désinfectants de surfaces et des serviettes jetables dans toutes les salles de classe ;
- ✓ Formation des personnels aux gestes préventifs pour la lutte contre le Covid-19.
- ✓ Une salle est affectée pour chaque classe autant que faire se peut.

Mesures à prendre avant de venir à l'école, pour les élèves et les personnels :

- ✓ Prise de température et évaluation de son état de santé. Nul ne sera admis dans l'enceinte de l'établissement s'il présente des symptômes de mauvaise santé ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour le trajet maison-école-maison et dans l'enceinte du lycée ;
- ✓ Les élèves du secondaire doivent se munir d'un flacon de gel hydro-alcoolique ;
- ✓ Tous les élèves apportent leur gourde ainsi que leur masque.

Mesures prises en arrivant à l'école et dans l'établissement :

- ✓ L'entrée aux parents d'élèves ainsi qu'à toute personne étrangère aux services se fait strictement sur rendez-vous ;
- ✓ La prise de température à l'entrée du lycée est obligatoire. Au-dessus de 37°8, la personne se verra refuser l'entrée à l'établissement ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire ;

Consignes générales d'hygiène à observer par tous :

- Le port du masque est obligatoire dans l'établissement sauf en salle de classe ;
- Se laver les mains régulièrement et soigneusement à l'eau et au savon ;
- Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou dans le pli du coude quand on tousse ou éternue ;
- Ne pas cracher, veiller à jeter les mouchoirs en papier dans les poubelles ;
- Ne pas prêter sa gourde et la laver tous les jours avec du produit nettoyant ;
- Formation en amont et rappels réguliers aux élèves des gestes barrières et des consignes générales d'hygiène ;

Modalités de sortie, à la fin des cours :

- Aucune sortie de l'établissement n'est autorisée pour les élèves de 1^{ère} et tale ;
- Les élèves se rendent directement au parking des bus.

Modalités de prise en charge d'un élève malade :

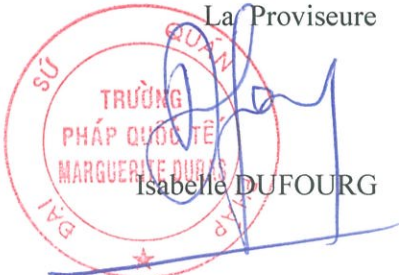
- Espace d'isolement aménagé, à l'entrée du lycée ;

Dans le cas d'un élève malade qui ne présente pas de facteurs épidémiologiques, il est envoyé, accompagné d'un élève, à l'infirmerie qui selon le cas, prévient la famille pour qu'elle vienne le récupérer.

Dans le cas d'un élève malade qui présente des facteurs épidémiologiques (toux, fièvre, difficulté respiratoire) le service infirmier vient le chercher en classe, le place en isolement en salle S004 et prévient la famille.

Fait le 11 mai 2021

La Provisseure



Isabelle DUFOURG